

Loi de l'impôt sur le revenu

d'une stratégie industrielle, et non pas d'autres réductions d'impôts aux sociétés accordées d'une manière désordonnée, le gouvernement ne faisant rien et espérant pour le mieux.

La seconde chose qui m'intrigue au sujet de ce bill, outre qu'il continue les vieilles politiques, est la manière dont il a été présenté à la Chambre des communes. Tout d'abord il a été présenté par le ministre des Finances (M. Turner) au mois de mai de l'année dernière, et nous connaissons tous les joutes acrobatiques auxquelles il s'est livré depuis lors. Nous connaissons également la manière très intéressante dont les conservateurs ont réagi à ce bill; tout d'abord ils l'ont critiqué violemment, ensuite ils se sont retirés dans leurs coquilles, désirant d'un côté embarrasser le gouvernement, mais d'autre part effrayés d'avoir une autre élection ou d'indisposer leurs amis des milieux d'affaires.

C'est l'une des mesures législatives les plus intéressantes que nous ayons jamais vues à la Chambre, quant à la façon dont elle a été proposée par le gouvernement et reçue par le parti conservateur. Je pense que le parti conservateur a fait naître bien des doutes au sein du monde des affaires par la position qu'il a adoptée. La position du Nouveau Parti Démocratique a été très claire: le monde des affaires sait quelle est notre opinion au sujet de ce projet de loi. Il connaît la position du parti libéral, mais en ce qui concerne ce projet de loi, notre position est différente de celle du gouvernement. Mais quelle est la position du parti conservateur? Depuis plusieurs mois, sa position à l'égard de ce projet de loi est aussi imprécise mais peut-être pas autant qu'en ce qui concerne les dispositions relatives à l'amortissement accéléré.

Le gouvernement nous présente maintenant une nouvelle idée. Il va contrôler les effets du dégrèvement fiscal accordé aux sociétés et de l'amortissement accéléré. Cela va tranquilliser le parti conservateur. Il y aura tout d'abord un rapport provisoire, puis un rapport définitif sera présenté l'année prochaine, et il semble que les conservateurs vont accepter cela, bien qu'un organisme au sein du ministère des Finances soit chargé de vérifier et de réviser leur propre politique. Le gouvernement a ensuite inventé un autre truc. Le bill doit faire l'objet d'une révision si 60 députés signent une pétition. Je pense qu'il serait beaucoup plus sûr si ce chiffre était ramené à 20 ou 25 députés; le gouvernement aurait ainsi la certitude que le bill sera révisé l'année prochaine. Mais j'ai peur que le parti conservateur n'ait pas assez de courage pour exiger que la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés soient remise en question l'année prochaine.

En ce qui concerne le dégrèvement fiscal lui-même, soit de 49 p. 100 à 40 p. 100, je le répète, je n'apprécie pas ce genre de raisonnement économique. C'est la méthode traditionnelle, et je ne crois pas que cela favorisera la position concurrentielle des hommes d'affaires ou des fabricants canadiens ni que cela permettra de créer plus d'emplois que si le taux d'impôt restait le même. Notre parti pense qu'il serait plus sage de stimuler l'activité économique des gens à revenus modestes et moyens. Le gouvernement devrait mettre plus d'argent à la disposition des consommateurs. Ce faisant, les consommateurs achèteraient plus de biens, ce qui créerait plus d'emplois et aurait des conséquences favorables sur l'économie. L'industrie de la fabrication produirait davantage et l'économie serait plus saine.

Toutefois, ce n'est pas la façon de faire du gouvernement, ni celle de l'opposition d'ailleurs. Le gouvernement n'a pas modifié sa façon d'agir depuis 1968: il fait de plus en plus de concessions et accorde de plus en plus d'aide

aux sociétés qu'aux particuliers. Il suffit, monsieur l'Orateur, de regarder les sept premiers budgets du gouvernement actuel entre 1968 et 1972. J'ai moi-même fait quelques calculs et j'ai découvert que, dans les sept premiers budgets déposés par le gouvernement actuel, à l'époque où il avait une majorité écrasante, les nouveaux impôts ont augmenté de 1.5 milliard de dollars alors que ceux des sociétés au cours de la même période ont diminué de 500 millions.

Nous sommes aujourd'hui saisis d'un autre bill qui veut accorder aux sociétés encore 500 millions de dollars cette année. Je soutiens qu'il ne résoudra pas les problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui. Qu'arriverait-il, par exemple, si les États-Unis prenaient d'autres mesures pour contrer ce que nous avons fait? S'ils abaissaient le taux d'imposition des sociétés ou prenaient d'autres mesures de protection, que ferait le gouvernement du Canada. Réduirait-il de nouveau le taux d'imposition des sociétés au Canada pour le faire passer de, mettons, 40 p. 100 à 30 p. 100?

Au lieu de nous amuser à remanier le régime fiscal, nous devrions faire deux ou trois choses fondamentales pour renforcer l'économie. Tout d'abord, le gouvernement doit se doter d'une politique industrielle pour voir à ce qu'il se fasse ici au Canada plus de fabrication et de transformation pour le marché intérieur et, les conditions le permettant, pour l'exportation. Nous importons plus de produits fabriqués par habitant que tout autre pays industrialisé au monde, ce qui est la principale cause du taux de chômage très élevé que nous connaissons. Nous devons également changer notre régime de tarif-marchandises de sorte que les régions éloignées du pays, et non seulement le golden horseshoe qui part de Montréal et traverse le Sud de l'Ontario, aient la chance de se développer économiquement et de participer à l'avenir économique de notre pays. Ce sont là des mesures qui rendraient l'économie de notre pays plus concurrentielle et créeraient beaucoup plus d'emplois que la baisse des taux d'imposition des sociétés et l'encouragement aux amortissements accélérés.

J'ai déjà mentionné la répartition injuste des revenus au Canada qui se reflète dans le régime fiscal ainsi que dans la manière dont nous jugeons et évaluons l'activité des gens au Canada. Nous n'avons qu'à voir la façon dont nous imposons un travailleur par rapport à un financier ou à quelqu'un dont le revenu provient d'actions et d'obligations. Je voudrais donner un exemple pour illustrer mon point de vue. Prenons le cas d'un particulier dont le salaire est de \$10,000 par année: en vertu de nos lois fiscales, cette personne devra verser \$2,285 d'impôts par année. Par contre, si cette même personne reçoit \$10,000 de dividendes, son impôt annuel ne sera que de \$193. Ceci à cause de la valeur différente que nous attachons au revenu provenant de dividendes et à celui provenant d'un salaire. Je crois qu'en comblant certaines de ces lacunes et en réduisant les impôts des particuliers à faible et à moyen revenu, cette mesure favoriserait l'économie, contribuerait à créer des emplois et stimulerait la production.

En réexaminant la réduction de l'impôt des sociétés qui tomberait de 49 à 40 p. 100 comme le prévoit le projet de loi, il me vient à l'esprit d'autres inquiétudes qui me paraissent passablement graves et devraient intéresser tous les partis. L'une d'elles tient au fait que 58 p. 100 de la fabrication et de la transformation au Canada est aux mains d'étrangers comme le révèlent les derniers chiffres du CALURA publiés il y a à peu près six semaines. De ces 50 p. 100, la majorité accablante est aux mains de sociétés américaines ou contrôlées par elles.